

# Actualisation de formation en nutrition

FACULTÉ DE MÉDECINE DÉPARTEMENT DE NUTRITION




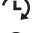



## Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-320-1-8

CYCLE 1<sup>er</sup> cycle

TITRE OFFICIEL Actualisation de formation en nutrition

TYPE Attestation

-  Admission à l'automne
-  Capacité d'accueil non limitée
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Programme de formation individualisée
-  Intégration des étudiants aux cohortes du BSc nutrition

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Chantal Bémeur 514 343-6111 poste 15962  
chantal.bemeur@umontreal.ca

TGDE Nutrition 514 343-6111, poste 25218  
1ercycle@mdnut.umontreal.ca

## Présentation

**Le programme d'actualisation de formation offre à l'étudiant la possibilité de suivre les cours et les stages requis en vue d'obtenir l'équivalence de diplôme ou de formation.**

Le programme est individualisé selon les exigences de l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec (ODNQ).

Les étudiants se joignent aux étudiants du programme de BSc nutrition favorisant ainsi les échanges et la collaboration en vue d'une intégration optimale.

Les stages inclus dans le programme, permettent de se familiariser avec la pratique de la nutrition au Québec ce qui facilite l'insertion professionnelle.

## Objectifs

Permettre aux CDE de répondre aux exigences demandées par l'ODNQ en vue d'obtenir l'équivalence de diplôme ou de formation.

Plus spécifiquement

- Acquérir les connaissances spécifiques (tous les domaines de savoirs) permettant de mettre à jour les notions ou de combler certaines lacunes précises
- Développer les compétences professionnelles requises (disciplinaires et transversales) pour l'exercice de la profession au Québec.

## Forces

### Le Département de nutrition, c'est :

- le SEUL département de nutrition faisant partie d'une Faculté de médecine au Canada dont le diplôme de 1<sup>er</sup> cycle mène à l'obtention du permis de pratique;
- une nouvelle version du programme proposant une démarche pédagogique active par compétences, en place depuis l'automne 2021;
- des milieux de stages variés permettant de développer vos compétences dans tous les aspects de la profession;
- des professeurs et chercheurs offrant une formation de pointe aux trois cycles de formation et collaborant à des programmes de formation et de recherche à travers le monde;
- plus de 300 étudiants au 1<sup>er</sup> cycle et plus de 100 étudiants dans les divers programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles dont les projets touchent autant la biologie cellulaire, les problèmes cliniques de la petite enfance à la personne âgée, que la nutrition internationale;
- une équipe hors pair de professeur.e.s, chargé.e.s de cours, superviseur.e.s de stages, conférenciers et conférencières, coordonnateurs et coordonnatrices de stages et employé.e.s de soutien.

### À propos du programme :

- Les professeurs proviennent de différents domaines de nutrition : fondamentale, métabolique, clinique, préventive et publique.
- Le programme est rattaché à la Faculté de Médecine et profite de l'appui des départements cliniques et de recherche des centres hospitaliers dans le champ de la nutrition.
- Ce programme a un lien avec les organismes canadiens et internationaux en nutrition.
- Sept valeurs sont au cœur des actions et programmes du Département soit : la rigueur, la réflexivité, l'intégrité, l'inclusion, l'innovation, l'engagement professionnel et la responsabilité sociale.

## Perspectives d'avenir

La profession de diététiste-nutritionniste est règlementée sur plusieurs aspects particulièrement sur l'encadrement des activités cliniques lesquelles évoluent constamment offrant aux diététistes-nutritionnistes une autonomie professionnelle et un rôle déterminant au sein des équipes interprofessionnelles. Ces changements reflètent la complexité des savoirs attendus. Ainsi, en nutrition clinique, depuis 2003, le Code des professions accorde aux diététistes-nutritionnistes deux activités réservées lesquelles sont associées au plan de traitement nutritionnel et au suivi de l'état nutritionnel. Depuis 2018, un Règlement du Collège des médecins autorise aussi les diététistes-nutritionnistes à exercer certaines activités cliniques et l'étendue de ces activités autorisées est en constante évolution et visera progressivement différents champs de pratique.

Le marché de l'emploi est varié et propose de nombreuses opportunités. Avant même la fin de leur programme de formation, la forte majorité de nos finissant.e.s réussissent à se trouver un emploi dans le secteur de leur choix. Une autre proportion de nos finissant.e.s souhaite plutôt accéder aux études supérieures en s'inscrivant à la maîtrise en nutrition. Les diététistes-nutritionnistes exercent dans différents secteurs d'activités au Québec, la nutrition clinique rejoint 71% des membres de la profession suivi de la nutrition en santé publique pour 18% des membres. Les possibilités offertes par le marché du travail sont très variées et peuvent ainsi rejoindre les attentes des finissant.e.s.

### À titre d'exemples :

- Le réseau de la santé et des services sociaux. Dans les hôpitaux, en CHSLD, en CLSC, en Centres de réadaptation, dans les Directions de santé publique, dans des centres de santé des communautés autochtones, etc.
- Le secteur privé incluant la pratique en cabinet privé pour les travailleurs et travailleuses autonomes mais aussi dans des centres sportifs, dans l'industrie du détail de l'alimentation, dans l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique, etc.
- Les organismes communautaires et organismes à but non lucratif. À titre d'exemple, pour des Associations de producteurs, transformateurs ou distributeurs en alimentation, des entreprises orientées vers des services visant à réduire les inégalités sociales, etc.
- Le vaste secteur des communications incluant les médias traditionnels et les médias sociaux.
- Les milieux de recherche, tel que des centres de recherches et universités.
- Les milieux scolaires incluant des actions à tous les cycles d'études et de l'enseignement au Cégep et en milieu universitaires.
- Les organismes gouvernementaux soit dans des ministères aux niveaux provincial et fédéral.

## Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- **DIÉTÉTISTE-NUTRITIONNISTE**
- **DIÉTÉTISTE-NUTRITIONNISTE CLINICIEN**

## Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- soumettre un avis valide du Comité des équivalences de l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec (ODNQ) aux fins de la délivrance d'un permis de l'ODNQ
- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
- sur demande, passer un test d'admission
- sur demande, se présenter à une entrevue

## Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum C2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF ou 850/990 au TFI au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.
  - Consultez les dates limites de téléversement de l'attestation de résultat à un test de français pour une demande d'admission.
  - Consultez la liste détaillée des tests et diplômes acceptés.

NB. – À compter de l'admission au trimestre d'hiver 2023, le TFI n'est plus accepté pour satisfaire à l'exigence de français à l'admission. Exceptionnellement, et ce, afin de permettre une transition, les résultats de TFI déposés seront pris en compte aux conditions décrites sur la page Prévoir les entrevues et les tests.

- soit avoir déposé une preuve de maîtrise du français reconnue par l'Université (voir le formulaire).
  - Consultez les dates limites d'obtention de la dispense.

**Mise à niveau obligatoire en français écrit dans certains programmes :** il est possible qu'après son admission, une personne doive se soumettre à une évaluation en français écrit, puis réussir des cours de mise à niveau. Pour savoir si cette mesure s'applique, consulter le Règlement propre à ce programme d'études; si l'article 6.6 n'y figure pas, c'est que le programme n'implique pas de mise à niveau obligatoire en français. Pour en savoir plus sur l'évaluation obligatoire en français écrit, consulter le site du Bureau du français dans les études.

## Remarques

- Au cours de ses études, l'étudiant devra répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec. De l'information à ce sujet sera transmise au début du programme.
- Certains stages du programme pourraient être effectués en région éloignée de la région métropolitaine. Le processus d'assignation aux milieux de stages est géré par le programme et est expliqué aux étudiants en cours du premier trimestre d'études.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire oeuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

## Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Prescription de l'ODNQ

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1<sup>er</sup> mars 2023

## Structure du programme (1-320-1-8)

Version 00 (A16)

Ce programme d'études ne comporte pas de structure précise. Le candidat reçoit de l'OPDQ une prescription de formation selon son dossier.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

## SEGMENT 70

Le choix des cours doit être approuvé par le responsable du programme d'études.

## Bloc 70Z

Choix - Maximum 119 crédits.

### Règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle

Consulter les règlements des études de 1<sup>er</sup> cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

## Règlement propre à ce programme d'études

Se reporter au règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle.